



GUYLÈNE PANTEL

Sénatrice de la Lozère

 **Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE)**

Mandat en cours depuis le 2 octobre 2023 · Cadre de la poste

Aussi : Conseillère départementale de la Lozère

CONTACTER

E-mail g.pantel@senat.fr

Courrier Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

Permanence 1 boulevard Théophile Roussel, 48000 Mende

En ligne www.facebook.com/100057980894123

BIOGRAPHIE

Guylène Pantel, née le 14 décembre 1963, est une femme politique française. Sénatrice de la Lozère et vice-présidente du conseil départemental de la Lozère, elle succède à Alain Bertrand au Sénat après sa mort, le 3 mars 2020.

Extrait de l'article « Guylène Pantel » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

CLASSEMENT PAR ACTIVITÉ

28/100

241e sur 280

PRÉSENCE EN COMMISSION

30 %

36 réunions sur 121

PRÉSENCE EN SÉANCE

38 %

45 jours sur 119

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

4

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

34

dont 8 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

15

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

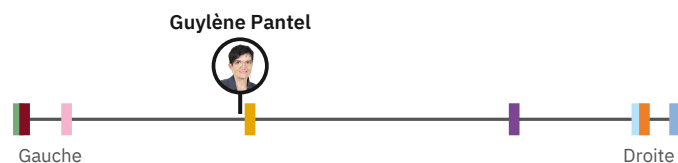
Déjà parlementaire en 2022 : pas de comparaison.

Participations dans des sociétés : 0

Activités conservées pendant le mandat : 2

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

GAUCHE, DROITE, D'APRÈS SES VOTES



Vote le plus souvent comme : RDSE 99 % · SER 82 % · GEST 76 %

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport (membre)

DERNIERS VOTES

Abstention · Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (21 juillet 2026)

Pour · Proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine (21 juillet 2026)

Pour · Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (21 juillet 2026)

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/guylene-pantel/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

